BULLETIN D'INSCRIPTION 2014 - CONCERTIENCE

Vous souhaitez vous inscrire à l'un des stages organisés par Concertience. Merci de compléter ce bulletin LISIBLEMENT et de le renvoyer à l'adresse suivante : CONCERTIENCE, Cité de l'Environnement, 355 Allée Jacques Monod, 69800 Saint-Priest. Contact: secretariat@concertience.fr

Nom:		
Adresse postale personn	nelle (pour convocation et facturation):	
Courriel:	Téléphone :	
Je m'inscris à la formatio	n de : «) }
	au mations en CNV© déjà suivies : r.trice(s) ?	
Pour répondre à la lég suivante vous êtes :	gislation, nous avons besoin de savoir précisément dans qu	elle catégorie
	qui paie ma formation : je <u>signe le contrat en p.2</u> ; je verse (montant) qui vaut réservation à l'ordre de « CONCERTIENCE» (ma rs prévu par la loi).	
☐ Je demande une con	ovention de formation – Préciser dans ce cas :	
Nom et statut de l'orgo	anisation :	
Ma fonction dans l'org	anisation:	
Adresse postale de l'or	ganisation:	
Nom et fonction de la	personne qui signera la convention :	
Adresse mail du signato	aire de la convention :	
Dispositif : DIF / P	lan de formation / Contrat de professionnalisation	
	gistrées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponible ez prévenu dès réception de votre inscription.	s. En cas de
	RESTAURATION	
_	naine dans les locaux de Concertience, je verse un montant de e peux préciser les contraintes alimentaires. Un reçu sera fourni s	•
☐ J'apporte mon pique	-nique et je ne règle pas les plateaux repas.	
	TARIFS	
	fs pour tenter de prendre en compte les besoins de chacun,	formateurs et

stagiaires. En cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacer.

Prix par module :	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
Entreprises	823 €	1 235 €	1 565 €	1 956 €
Prof libérale, Associations	335 €	502 €	637 €	796€
Tarif individuel	210€	315€	398 €	498 €

Cursus	Bases 6 jours (3x2j)	Bases 7 jours (2x2j +1x3j)	Bases formation + (2x2j +1x3j + 2h)	Approf. Professionnels (5 x 2,5j + 2h)
Entreprises	2 469 €	2 881 €	3 381 €	5 655 €
Prof. libérales, Associations	1 005 €	1 172 €	1 572 €	2 524 €
Tarif individuel	630 €	-	-	1 515 €



CADRE DE HAUT DE PAGE (à remplir avec précision)

Métier du stagiaire :	onvocation et facturation) :
Titre de la formation :	
Dates de formation :	, soit
Coût total:€	Montant de réservation (30 %) : €

Contrat de formation professionnelle

Entre les soussignés :

l'entreprise, CONCERTIENCE, 355 allée Jacques Monod 69800 Saint-Priest, représentée par Mme Françoise Keller, gérante, n° SIRET : 492 097 415 000 29, déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 09335 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes, ci-après désigné «l'organisme de formation»,

et le stagiaire ayant le nom, prénom, adresse et fonction indiquées dans le cadre de haut de page, ci-après désigné par « le stagiaire »,

est conclu un contrat de formation professionnelle en application des articles L 6353-3 à L 6353-7 du Code du Travail.

Article 1 : Objet du contrat

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation dont le titre est donné dans le cadre de haut de page.

Une convocation sera envoyée aux participants 10 jours avant le début de l'action de formation.

Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévues par l'article L. 6313-1 du Code du Travail : acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances. Cette formation s'adresse à toute personne exerçant ou se destinant à exercer une activité professionnelle bénévole ou rémunérée.

Objectifs et programme : cf. programme détaillé, annexé au présent contrat.

A l'issue de la formation, une attestation sera délivrée au stagiaire. En cas d'absence d'au moins une demi-journée (sur 2 jours de stage), il ne sera pas fourni d'attestation.

La durée de l'action est fixée à 7 heures par jour.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée, le stagiaire est informé des pré-requis demandés dans le programme détaillé.

Article 4 : Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura dans les locaux de Concertience, à Saint-Priest (69800), aux dates indiquées dans le cadre de haut de page. Elle est organisée pour un effectif de 20 stagiaires maximum.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle des connaissances sont décrites dans le document « **Méthodes pédagogiques de formation Concertience** » annexé au programme détaillé et au présent contrat.

La formation est animée par des formateurs.trices expérimenté.e.s sélectionné.e.s par Concertience pour leurs compétences et expériences. Françoise Keller, formatrice certifiée par le CNVC® et par le Centre Mondial de Sociocratie, coach certifiée C&T®, docteur ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, est responsable pédagogique de la formation. Elle a occupé pendant plus de 20 ans des postes de manager, dirigeant, en entreprise et en association. Elle dirige depuis 2006 Concertience. Les formateurs.trices pourront être remplacés en cas de force majeure par des formateur.trices de même qualification et expérience. Ils pourront être assistés de formateurs.trices en formation de formateurs.trices.

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 : Dispositions financières et réservation

Le prix de l'action de formation est fixé dans le cadre de haut de page.

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes :

- Un règlement de 30% du montant de la formation, par chèque à l'ordre de Concertience, valant réservation.
- Le règlement du solde au plus tard le premier jour de l'action de formation.

Article 7: Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le contrat est résilié et seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas d'annulation du stage du fait du stagiaire moins de 20 jours calendaires avant le début du stage, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, une somme de 60 € représentant les frais de gestion sera retenue.

En cas d'abandon de la formation par le stagiaire, de désistement partiel ou d'absence, à moins de 10 jours calendaires de la formation et pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, l'intégralité du coût est due.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 8 : Propriété intellectuelle

Tous les documents élaborés par l'organisme de formation dans le cadre du présent contrat et remis au stagiaire (documents pédagogiques, fichiers...) sont réservés uniquement à usage interne et personnel du stagiaire. Ils ne peuvent être diffusés à, ni utilisés par une tierce partie ou le public.

Article 9 : Cas de litige

Signature

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, les Tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour régler le litige.

Pour l'organisme de formation Françoise Keller

Concertience 355 allée Jacques Monod 69800 Saint-Priest 492 097 415 CS Lyon APE 8559A

Keller 49

CONCERTIENCE